



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ

PROCÈS-VERBAL

Séance du 16 mars 2023

- approuvé le 11 mai 2023 -

PRESENTS	
Membres du Conseil	Sandrine AMSTUTZ, Maïtena ARMAGNAGUE, Anaïs BUFF, Kerstin BRINKMANN, Olivier DESRICHARD, Juan Manuel FALOMIR PICHASTOR, Simon FLANDIN, Rita HOFSTETTER, Clara KULICH, Semen MANKIN, Gaëlle MOLINARI, Véronique MOREAU, Darius NADJAFI, Manuel PERRENOUD, David SANDER, Kishen SENZIANI, Jorge Daniel SEQUEIRA GRANJA, Maude SCHNEIDER
Ex officio	Lucie MOTTIER LOPEZ – doyenne, Maëlle LE POTTIER – administratrice, Valérie FAVEZ, Vera KOTTE, Aline MEYER, Pascale PASCHE-PROVINI – conseillères académiques
EXCUSES	
Membres du Conseil	Abdeljalil AKKARI, Daphné BAVELIER, Edith CAMPOS, Martin DEBANNE, Neele HEISER, Marco HESSELS, Fleur LEJEUNE, Yoanna SANCHEZ, Juana SARMIENTO
Ex officio	
INVITES	
	Nadine BAGUE (point n°7)

Ordre du jour

1. Approbation du PV du 15 décembre 2022
2. Communications de la Doyenne
3. Communications de l'Administratrice
4. Point de situation « conditions de travail du CCER » : état d'avancement du plan 4DOC [4]
5. Approbation des modifications du RE du MAS en « Education internationale et recherche » [5]
6. Approbation des modifications de la directive relative à la procédure de sélection aux modules approfondis du plan d'études Psychologie clinique intégrative [6]
7. Approbation de la nouvelle convention des programmes de formation continue en « Management, Ressources humaines et carrières » et ses règlements [7]
8. Modification de la composition des membres du Groupe de Planification Académique - GPA de la Section de psychologie [8]
9. Désignation des candidats à la présidence et à la vice-présidence de la Section de psychologie 2023-2025 (pour préavis)
 - Juan Manuel Falomir Pichastor à la Présidence
 - Olivier Desrichard à la Vice-présidence
10. Divers

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15.12.2022

Le procès-verbal est approuvé.

2. COMMUNICATIONS DE LA DOYENNE

- Représentation professorale à l'Assemblée de l'Université → ok Dirk Kerzel
- **Convention d'objectifs 2024-2027 (COB5)** : les facultés ont été entendues et ont pu faire des propositions. Une trame d'objectifs a ainsi pu être constituée et amendée. Elle sera soumise à l'Assemblée de l'Université puis au Conseil d'Etat.
- **Planification académique** : le rapport de la CPA a été transmis au Rectorat.
- Directive sur la « **protection de la personnalité et la gestion des conflits dans les relations d'études** » en ligne s/ Memento Réf. 0363 <https://memento.unige.ch/doc/0363>
- **Grève féministe du 14.06.2023**
Le Rectorat souhaitait qu'il n'y ait pas d'examens organisés ce jour-là mais cela n'a pas été possible pour les Facultés de droit et FPSE. Le décanat a demandé qu'il soit possible d'ajouter un jour dans la session d'examens → dès l'an prochain, le 14 juin sera libéré d'examens.
- **Anonymisation des examens**
Pour rappel, la FPSE était faculté pilote sur le projet.

La directive concernant l'anonymisation des examens est désormais disponible sur le Memento. Elle est un peu plus restrictive que ce qui a été mis en place au sein de la Faculté au cours du projet pilote car elle concernera l'ensemble des modalités d'évaluation (exception faite des oraux), y compris le contrôle continu.

Une réflexion devra être envisagée sur la définition du contrôle continu pour éventuellement demander des exceptions. La FPSE n'appliquera la directive qu'à compter de la rentrée 2023.
- **Informations sur le plan 4DOC**
Notant qu'un point dédié figure à l'ordre du jour, la doyenne rappelle la stricte confidentialité du document transmis pour la séance qui est un document de travail en cours, non finalisé, actuellement en consultation au niveau de différentes instances, dont les décanats facultaires.

3. COMMUNICATIONS DE L'ADMINISTRATRICE

- Plan d'action 4DOC

Attention, le processus de consultation est en cours, rien n'est figé.

- Rédaction épïcène et inclusive

L'administratrice signale qu'il est possible de bénéficier d'une formation pour la rédaction en langage épïcène. Elle indique que la non application de ces règles d'écriture inclusive doit être signalée à l'Administration. Elle ajoute que la seule transformation d'un texte réglementaire en langage épïcène ne nécessite pas le passage dans les instances.

- Sensibilisation au harcèlement – Module en ligne

Le Rectorat a mis en ligne un module de sensibilisation sur le harcèlement sexuel (FR/EN) de 30 minutes disponible sous le lien suivant : <https://moodle.unige.ch/course/view.php?id=15039>

- Distributeurs de protections menstruelles

Mise en place depuis septembre 2021 dans les 5 bâtiments de l'UNIGE pour lutter contre la précarité menstruelle. 200 produits sont distribués quotidiennement. Il est possible de demander d'autres installations (le signaler à l'Administration !)

Plus d'info → <https://www.unige.ch/rectorat/egalite/evenement/actualites/precarite-menstruelle/>

- E-Campus

Phase de déploiement pour l'aspect « candidatures en ligne ».

- EPI – Rencontre

Les Etablissements publics pour l'intégration (EPI) contribuent à l'intégration sociale et/ou professionnelle des personnes qui sont en situation de handicap et/ou en difficulté d'insertion professionnelle et/ou sociale. Ils accueillent et hébergent des personnes en situation de handicap dans des centres de jour et des résidences, avec un accompagnement professionnel qualifié. L'administratrice indique qu'il est possible de faire appel à eux, par ex. l'UNIGE leur a confié l'alimentation des copieurs des bâtiments, .. mais également pour des tâches ponctuelles (avec obligation de résultat) et qu'elle souhaite voir de quelle manière la FPSE pourrait avoir recours à leurs services.

- Digital Cleanup Day– 17.03.2023

Journée genevoise D-Tox, je nettoie mes données. L'Université est partenaire.

4. POINT DE SITUATION « CONDITIONS DE TRAVAIL DU CCER » : ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN 4DOC

POUR DISCUSSION – DOCUMENT CONFIDENTIEL A NE PAS DIFFUSER

En 2021, deux pétitions ont été adressées aux autorités fédérales par les membres du corps intermédiaires des hautes écoles suisses, fédérés autour de cette action. En août 2022, une étude sur la situation des post-doctorant.es dans les hautes écoles suisses a été publiée par le Conseil Suisse de la Science -CSS, accompagnée de recommandations. Une enquête a également été diligentée par le Rectorat de l'UNIGE, courant 2021, sur les conditions de travail et de carrière des membres du CCER. Parallèlement à cette enquête, un plan d'action a été élaboré autour de 4 piliers :

1. Le suivi des conditions de travail et de carrière des membres du CCER
2. Le renforcement d'un cadre de travail sécurisé, notamment une clarification du statut des doctorant.es, le respect du droit du travail
3. La prise en charge des risques psycho-sociaux
4. Le soutien au développement des carrières

Avec le projet 4DOC, le Rectorat vise à créer un cadre contractuel spécifique pour les doctorant.es engagé.es à l'UNIGE, tout en améliorant le cadre règlementaire des doctorant.es non financés. 4 statuts possibles sont ainsi à l'étude :

- DOC-E : doctorant.es enseignant.es
- DOC-R : doctorant.es recherche
- DOC-B : doctorant.es boursier.es
- DOC-L : doctorant.es libres

Ce document fait l'objet d'une discussion au sein du CP.

Les échanges avec la doyenne et l'administratrice ayant révélé une ambiguïté concernant les possibilités de diffusion et de discussion du document, il a été décidé de ne pas restituer au PV les détails de la discussion.

Départ M. Schneider ; K. Brinkmann & 2 étudiants

5. APPROBATION DES MODIFICATIONS DU RE DU MAS FC EN « EDUCATION INTERNATIONALE ET RECHERCHE »

Les modifications du RE du MAS FC sont présentées par S. Flandin

Ne suscitant ni question ni commentaire, soumises au vote, les modifications du RE du MAS en Education internationale et Recherche sont approuvées à l'unanimité (14 voix).

6. APPROBATION DES MODIFICATIONS DE LA DIRECTIVE RELATIVE À LA PROCEDURE DE SÉLECTION AUX MODULES APPROFONDIS DU PLAN D'ÉTUDES PSYCHOLOGIE CLINIQUE INTÉGRATIVE

Les modifications de la directive sont présentées par O. Desrichard → une modification (article 2.2) + reformulation du calendrier d'admission aux modules (introduction du tirage au sort).

Soumises au vote, les modifications de la directive relative à la procédure de sélection aux modules approfondis du PE en psychologie clinique intégrative sont approuvées à l'unanimité (14 voix).

7. APPROBATION DE LA NOUVELLE CONVENTION DES PROGRAMMES DE FC EN « MANAGEMENT, RESSOURCES HUMAINES ET CARRIÈRES » ET DE SES RÈGLEMENTS

La nouvelle convention des programmes FC en « Management, Ressources Humaines & Carrières » ainsi que leurs règlements sont présentés par N. Bagué.

Programmes interuniversitaires (Genève, Lausanne, Fribourg & Neuchâtel) mis en place depuis 2008.

Soumis au vote, la nouvelle convention des programmes et leurs règlements sont approuvés à l'unanimité (14 voix).

Départ S. Amstutz

8. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES MEMBRES DU GROUPE DE PLANIFICATION ACADÉMIQUE – GPA DE LA SECTION DE PSYCHOLOGIE

POUR INFORMATION

Nouvelle composition

Présidence : Paolo Ghisletta

Clinique : Nicolas Favez jusqu'au 31.01.23, Martin Debbané du 01.02.23 jusqu'au 31.07.23

Psycholinguistique & Logopédie : **Marina Laganaro (remplace Pascal Zesiger)**

Cognitive : Daphné Bavelier jusqu'au 31.01.23, **Julie Péron du 01.02.23 jusqu'au 31.07.2023**

Vice-président Section et Appliquée : Olivier Desrichard

Affective : Guido Gendolla

Développementale : Matthias Kliegel

Sociale : Juan Manuel Falomir Pichastor

MAD : Paolo Ghisletta

9. DÉSIGNATION DES CANDIDATS À LA PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTE DE LA SECTION DE PSYCHOLOGIE 2023-2025

O. Derischar et J-M Falomir exposent leurs objectifs pour la présidence pour les deux années de mandat à venir.

Soumises au vote à bulletin secret, les candidatures Juan Manuel Falomir Pichastor et d'Olivier Desrichard aux fonctions de président et vice-président (dès juillet 2023) de la Section de psychologie font l'objet d'un préavis positif à l'unanimité (13 voix).

10. DIVERS

13.01.2023 – A l'initiative de la Présidence du Conseil participatif de la Faculté, une rencontre a été organisée entre les différentes présidences des Conseils participatifs des Facultés de l'UNIGE (excepté la Faculté de Théologie). Après discussion, il a été décidé de ne pas prendre position commune sur le processus de recrutement du nouveau Recteur. Toutes regrettent le peu d'ambition du plan d'action concernant le CCER avec des propositions de mesures superficielles au regard des problèmes structurels relevés. Elles regrettent également le manque d'information y relative ainsi que de ne pas avoir été associées au processus.

Une nouvelle réunion est prévue le 04 avril prochain car toutes souhaitent pérenniser les échanges dans le cadre d'une éventuelle « Conférence des présidences des Conseils participatifs ». Des comptes-rendus oraux seront rapportés mais il n'y aura pas de PV diffusé des échanges.

Cf. **Communiqué d'information** sur l'intranet →

<https://plone.unige.ch/fpse/commissions/conseil-participatif>

GE/ 04.05.2023/ M. Philippe